

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Avenue de Péralles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
France	Fr. 1.80	4.80	8.00	15.00
Étranger	2.20	6.00	10.00	18.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Compte de chèque postal 114 14.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Étranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Accalmie sur le front de Picardie.

L'activité s'est encore ralentie sur le front de bataille de Picardie. Il n'y a eu, avant-hier et hier, que des engagements d'une portée très restreinte dans le secteur anglais au nord d'Albert et entre la Somme et la Luce. Entre Montdidier et Lassigny, bombardement assez vif.

Cette pause profite aux Alliés; elle permet au général Foch, auquel le commandement anglais s'est subordonné jusqu'à nouvel ordre, de ressouder solidement les fronts français et anglais, que l'attaque allemande a cherché à disjointer. Cette manœuvre de dislocation, dont était chargée l'armée allemande placée sous les ordres du général Hutier, que les communiqués de Berlin appellent maintenant « armée du sud », n'a pas réussi. Le péri a été grand, un moment. L'armée Hutier, partie du secteur Saint-Quentin-Mézières (sur l'Oise), avait attaqué la 5^{me} armée anglaise, qui barrait le couloir entre la Somme et l'Oise, avec une telle impétuosité que cette armée, non seulement plia sous le choc comme le reste du front anglais jusque près d'Arras, mais fut désorganisée et s'égrèna dans la retraite, laissant entrebâillée la porte de la vallée de l'Oise, selon l'expression d'un journal parisien, et découvrit ainsi Paris.

Ce fut l'instant tragique de l'offensive. Mas il fut court. Des troupes françaises amenées en automobiles se jetèrent dans la brèche, sans pouvoir encore immobiliser l'ennemi; elles bouchèrent le trou, tout en cédant le terrain pas à pas. Enfin, sur la ligne Roye-Noyon, le recul se ralentit, pour s'arrêter tout à fait sur la ligne Montdidier-Ront l'Évêque, au débouché de Noyon. Pendant cette retraite héroïque, le général Foch avait allongé son front dans la direction d'Amiens et bientôt la chaîne franco-anglaise était de nouveau rivée plus solidement qu'auparavant.

Telle est actuellement la situation; chaque jour qui passe est un jour gagné par le général Foch et rend plus irrémédiable l'échec de la tentative allemande de rupture.

Une réunion va se tenir prochainement à Rome, entre les comités italiens pour la « libération » des petites nationalités de l'Autriche-Hongrie et les représentants de ces nationalités qui demeurent actuellement dans les pays de l'Entente, c'est-à-dire les présidents des comités tchéco-slovaque, yougoslave, polonais et roumain. Cette réunion sera une manifestation politique contre l'Autriche-Hongrie. Depuis la décadence de l'empire moscovite, l'Italie cherche à prendre la tutelle morale des peuples soumis à la suprématie allemande et magyare. Un accord préliminaire a déjà été conclu entre l'Italie et le comité yougo-slave de Londres, que préside le Dr Trumbitch.

Les interventionnistes italiens croient pouvoir se servir des Tchèques et des Yougoslaves pour démembrer l'empire austro-hongrois. C'est peut-être une illusion, font observer certains journaux italiens. La presse catholique, en particulier, reste fort sceptique devant cette tentative. Elle fait justement remarquer que les Yougoslaves et les Tchèques résidant à l'étranger ne représentent qu'une faible minorité de leurs compatriotes. Au nom de qui parle et agit le Dr Trumbitch? Les Dalmates et les Croates qu'il est censé représenter sont animés, en Autriche-Hongrie, de sentiments très loyalistes envers la maison de Habsbourg. Le mouvement yougo-slave ne devra être pris au sérieux que le jour où le fameux comité de Londres sera le mandataire autorisé de tous les Slaves du sud. Tant que cette condition ne sera pas réalisée, l'Italie risque de jouer un rôle de dupe et de faire tous les frais d'un accord qui ne donnera pratiquement aucun résultat.

On fait encore remarquer en Italie que cette propagande en faveur des Yougoslaves poussera peut-être l'empereur Charles à accorder l'autonomie aux Slaves de l'empire et à établir cette monarchie tripartite à laquelle pensait sérieusement, dit-on, l'archiduc Ferdinand tué à Sérajévo. Ce ne sera pas, sans doute, l'indépendance complète, mais une autonomie relative, que les Slaves

seront tout heureux d'accepter, car les Croates et les Dalmates ne réclament peut-être pas davantage.

M. Klotz, ministre des finances, a déposé à la Chambre française un projet de loi réglementant la sortie des capitaux de France. Tout envoi de capitaux à l'étranger dépassant 1000 francs ne pourra se faire que par l'intermédiaire de banquiers ayant un répertoire de change. Des exceptions sont cependant prévues pour les quatre cas suivants: expédition d'argent à des entreprises françaises à l'étranger; dans les colonies; à des étrangers qui ont des dépôts en France; à des étrangers commerciaux. L'amende prévue en cas de contravention pourra atteindre le 25 % de la valeur des titres.

Il y a chance que, dans ces conditions, on arrête vraiment l'exode des capitaux, qui, suivant les circonstances, devient une épidémie; mais il faudra prendre garde que les quatre exceptions ne ouvrent la porte qu'on voulait fermer.

Pendant plusieurs séances, la Chambre française a discuté un projet d'augmentation du tarif des voyageurs en chemin de fer. Finalement, elle a adopté de hausser ce tarif de 25 %. Un amendement tendant à attribuer aux communes une part des recettes dues à cette augmentation a été repoussé.

Le gouvernement français ne s'est pas décidé à couper les ponts au sujet de la Russie. Il propose à la Chambre de lui accorder les crédits nécessaires pour payer les coupons russes en France pour le premier semestre 1918.

Cette mesure s'inspire, d'ailleurs, du souci des intérêts d'un nombre considérable de Français qui avaient placé une partie de leur fortune en fonds russes et qui se trouveraient privés de leurs revenus.

La mort de M. Stroehlin à Paris

A l'occasion de la mort de M. Stroehlin, conseiller de la légation de Suisse en France, et de M^{me} Stroehlin, tués dans une église de Paris au cours du bombardement, le ministre d'Allemagne à Berne s'est voulu exprimer, de la part de son gouvernement, au Département politique, toute sa sympathie et l'informe des sincères regrets que ce tragique événement causera dans toute l'Allemagne.

L'ambassadeur de France a apporté au Département l'expression de la vive part qu'il prenait à ce douloureux événement. Une cérémonie funèbre, que le gouvernement français a bien voulu organiser et prendre à sa charge, sera célébrée aujourd'hui mercredi à Paris. Le président de la Confédération a remercié le gouvernement français de cette pensée délicate.

L'enterrement aura lieu vendredi, à Genève. Le président de la Confédération s'y rendra, accompagné de M. le ministre Lardy, M. Dunant, ministre de Suisse en France, y représentera notre légation à Paris.

De la Revue :

Les dépêches n'indiquent pas le nom de l'église de Paris où la catastrophe s'est produite. C'est vraisemblablement une de ces grandes églises de Paris — peut-être la Madeleine ou Saint-Sulpice — où l'on exécute de jour du vendredi saint de la musique religieuse qui y attire aussi des non-catholiques. Car M. Stroehlin, fils de feu le professeur de théologie Ernest Stroehlin, appartenait à une famille très protestante, et il devait en être de même de sa femme, une Neuchâtelaise de la famille Montandon de La Chaux-de-Fonds.

M. Stroehlin était le frère de M^{me} Sirven, femme de M. Sirven, professeur à l'université de Lausanne.

LE BLÉ D'AMÉRIQUE

Berne, 2 avril.

Communiqué officiel :

Contrairement à l'information de Washington répandue par la presse, d'après laquelle l'Allemagne aurait refusé à la Suisse des saut-conditions pour les navires hollandais mis à sa dis-

position, il convient de constater que la réponse du gouvernement allemand dans cette question n'est pas encore parvenue. L'Allemagne a observé depuis le début de la guerre le principe que les navires neutres, qui ont à bord des marchandises destinées exclusivement à la Suisse, peuvent passer librement. Vu la nécessité de notre ravitaillement en céréales, on doit espérer que, dans les circonstances spéciales qui résultent de la réquisition des navires hollandais, une solution soit trouvée qui permette le libre trajet des navires et l'arrivée absolument nécessaire de nouvelles cargaisons de céréales en Suisse.

Les magasins de subsistances pour prisonniers de guerre

Un nouveau communiqué du Département fédéral d'économie publique achève de mettre au point la question des magasins de subsistances organisés en Suisse par les Etats de l'Entente. Le Berner Tagblatt avait parlé de marchandises accaparées « au profit d'armées étrangères ». Il avait dit que les Etats de l'Entente avaient constitué de vastes magasins contenant par milliers de caisses des denrées alimentaires, toutes achetées en Suisse, principalement des jambons, de la viande, des légumes, des conserves de fruits, de la farine, du chocolat et de la graisse. Deux fonctionnaires du Département de l'économie publique et, en outre, les organes de l'administration des douanes ont procédé à une enquête approfondie sur tous les faits allégués par la rédaction du Berner Tagblatt. De cette enquête, il ressort ce qui suit :

1° Il n'existe nulle part en Suisse des entrepôts de marchandises accaparées au profit d'armées étrangères. Les magasins signalés par le Berner Tagblatt sont ceux d'institutions étrangères de secours aux prisonniers de guerre. C'est ainsi que le bureau franco-belge, de même que les bureaux serbe et américain, ont, en Suisse, d'importants dépôts de denrées alimentaires. Les marchandises qui s'y trouvent ont été importées à peu près toutes soit directement de France, soit d'Amérique.

En outre, ces bureaux reçoivent, dans les mêmes conditions, certaines marchandises qui subsistent en Suisse sous une dernière préparation et sont ensuite envoyées dans les camps de prisonniers.

Toutes les opérations de ces bureaux sont placées sous la surveillance de l'administration des douanes. En refusant à ces bureaux l'autorisation de déployer leur activité, la Suisse ferait acte désobligeant vis-à-vis des belligérants. Il n'y a, du reste, pas intérêt à empêcher ces opérations, qui procurent du gain en Suisse. L'assertion du Berner Tagblatt comme quoi des autorités étrangères auraient accaparé et accumulé des denrées alimentaires au détriment de la Suisse est sans aucun fondement.

2° En ce qui concerne les jambons emmagasinés par un de ces bureaux étrangers et prétendument accaparés en Suisse par milliers, il est prouvé par le contrôle douanier que le bureau en question les a importés d'Amérique et que, en Suisse, on a simplement achevé de les fumer. Le transport de ces marchandises à travers la ville de Berne a pu donner lieu à des suppositions erronées.

La Suisse a fourni, de son côté, aux institutions de secours aux prisonniers de guerre des marchandises prélevées sur ses propres stocks; les quantités livrées au début furent assez importantes. Cela eut lieu pour des raisons humanitaires, mais aussi parce que nos importations dépendent de la bienveillance de l'étranger et ont été facilitées dans une large mesure. Depuis deux ans à peu près, c'est-à-dire depuis que le Département s'est chargé de ce service, il a réduit, de plus en plus, l'exportation de denrées d'origine suisse à destination des camps de prisonniers, ainsi que l'achat de ces marchandises par les institutions de secours aux prisonniers. En outre, sur sa proposition, le Conseil fédéral a décidé, il y a plusieurs semaines, la suppression totale, à partir d'avril, de ces envois et achats.

Les marchandises de provenance suisse se trouvant dans les entrepôts visés, savoir une certaine quantité de confiture achetée tout récemment et préparée avec du sucre spécialement fourni par la France, ainsi que 4000 kg. d'autres marchandises, ont été acquises avec l'autorisation préalable du Département de l'économie publique.

Quant au lait condensé, on sait que, précisément en vue de nos importations de l'étranger, il doit être fourni surtout aux pays de l'Entente. Or, il arrive que les gouvernements alliés cèdent une partie de leurs contingents à des bureaux de secours aux prisonniers. Le Département doit donc constater que ces bureaux ont agi correctement et ne méritent aucun reproche.

Il ne saurait donc être question d'accaparement de denrées, au détriment de la Suisse, par des autorités étrangères; nous abusons de ce produit.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

L'offensive allemande

Journée du 1^{er} avril

Communiqué français du 2 avril, à 3 h. de l'après-midi :

La nuit a été relativement calme sur le front de l'Oise et de la Somme.

La lutte d'artillerie a pris une certaine activité dans une partie du champ de bataille. Les troupes franco-anglaises ont fait quelques progrès pendant la nuit entre la Somme et Demuin. Dans la région de la Tranchée-de-Calonne et de Ban-Sapt, les Français ont réussi deux coups de main, qui ont donné des prisonniers. Aux Chambrettes, une tentative allemande sur de petits postes français a échoué.

Communiqué anglais du 2 avril, à 3 h. de l'après-midi :

Au cours de la lutte livrée hier dans le secteur compris entre les rivières de l'Avre et de la Luce, nous avons fait 50 prisonniers et pris 13 mitrailleuses. Un nombre considérable de cadavres allemands ont été trouvés sur le terrain.

Deux contre-attaques tentées par l'ennemi, plus tard, au cours de la journée, ont été brisées par notre artillerie, qui a infligé à l'adversaire de lourdes pertes. Une batterie allemande, en action dans ce secteur, a été attaquée avec succès à courte distance et réduite au silence par nos mitrailleuses.

Une opération locale entreprise avec succès par nous sur la partie du front de bataille voisine d'Hébuterne nous a valu 73 prisonniers et trois mitrailleuses. De nombreux Allemands ont été tués et, dans l'après-midi, une contre-attaque ennemie a été complètement repoussée.

Sur le reste du front, des raids heureux, qui nous ont permis de faire plusieurs prisonniers et de tuer un certain nombre d'Allemands, ont été exécutés dans la région d'Acheville et d'Holtebeck.

Communiqué allemand du 2 avril :

Sur le front de bataille, la situation est demeurée sans changement.

Les attaques de l'ennemi près d'Hébuterne, dirigées avec un acharnement particulier contre les hauteurs prises par nous entre le ruisseau de la Luce et l'Avre, ont échoué avec de lourdes pertes.

Petits combats d'infanterie entre l'Avre et l'Oise.

Les Français ont continué le bombardement de Laon. Il y a de nombreuses victimes parmi les habitants.

Des combats de reconnaissance sur la rive orientale de la Meuse, près d'Haudumont et au sud-est de Thann, nous ont permis de ramener des prisonniers.

Journée du 2 avril

Communiqué français du 2 avril, à 11 h. du soir :

La journée a été marquée par une lutte d'artillerie assez vive, notamment entre Montdidier et Lassigny. Nos batteries ont pris sous leur feu des rassemblements ennemis à l'est de Cantigny. Une forte reconnaissance allemande, attaquée par nos troupes sur la rive gauche de l'Oise, au sud-ouest de Servais, a été repoussée.

En Woëvre et en Haute-Alsace, des coups de main ennemis n'ont pas donné de résultats. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais d'hier soir 2 avril :

A part une entreprise d'importance secondaire, exécutée par nous dans le voisinage du village de Serre et qui nous a valu la prise d'un poste allemand, la journée s'est passée avec plus de calme sur tout le front de bataille.

Communiqué allemand d'hier soir, 2 avril :

Rien de nouveau sur le champ de bataille en France.

Les batailles du front occidental

- Voici la liste des batailles qui ont été livrées sur le front occidental :
- Mons : 23 août 1914.
 - Marne : 7 septembre 1914.
 - Aisne I : 11 septembre 1914.
 - Ypres I : 31 octobre 1914.
 - Ypres II : 22 avril 1915.
 - Loos : 25 septembre 1915.
 - Champagne : 25 septembre 1915.
 - Verdun : 21 février 1916.
 - Somme : 1^{er} juillet 1916.
 - Arras : 9 avril 1917.
 - Aisne II : 16 avril 1917.
 - Messines : 7 juin 1917.
 - Ypres III : 31 juillet — 10 novembre 1917.
 - Cambrai :
 - Attaque anglaise : 20 novembre 1917.
 - Contre-attaque allemande : 30 novembre 1917.
 - Cambrai-Saint-Quentin :
 - Attaque allemande : 21 mars 1918.

Des avions sur Paris

Paris, 2 avril.

Cette nuit, deux groupes d'avions allemands ont franchi nos lignes et se sont dirigés sur Paris. Ils ont été signalés par les postes de guerre.

L'alerte a été donnée à 3 h. 03. Les batteries de défense ont ouvert un feu violent contre les ennemis, qui ont dû faire demi-tour.

Quelques bombes sont tombées dans la banlieue. Il n'y a eu aucune victime. Les dégâts sont peu importants.

La fin de l'alerte a été donnée à 4 h. 20.

Les évacués

Les divers sièges des comités de réfugiés à Paris voient défiler sans arrêt les pauvres voyageurs des contrées envahies. Ils viennent demander des secours, des tickets de pain, ou s'enquérir sur la direction prise par leurs parents ou amis dont ils ont été séparés au cours du départ précipité. Il semble toutefois que l'évacuation est proche de sa fin et que les groupes qui viennent d'arriver à Paris sont bien les derniers de la zone des opérations. Les habitants d'Amiens, qui quittent leur ville, ont pu le faire en toute tranquillité; ils ne sont pas, d'ailleurs, bien nombreux. Une bombe est tombée sur la préfecture. Le préfet, M. Boullé, et un conseiller de préfecture, M. Buffet, ont été blessés. Le secrétaire général, M. Laurent, a aussitôt pris la direction de tous les services.

Arras a été évacué complètement; il n'y reste plus que les services militaires.

La coopération américaine

Londres, 2 avril.

La déclaration officielle suivante a été publiée lundi soir à Londres :

« A la suite de communications entre le premier ministre et le président Wilson, de délibérations entre M. Baker, ministre de la guerre américain, qui se trouvait à Londres il y a quelques jours, le premier ministre Balfour et lord Derby, ministre de la guerre de Grande-Bretagne, ainsi que de consultations en France, auxquelles ont participé le général Pershing et le général Bliss, représentant militaire américain permanent au conseil supérieur inter-allié de Versailles, on est arrivé à d'importantes décisions, en vertu desquelles des forces considérables de soldats américains entraînés peuvent combattre aux côtés des Alliés dans la lutte actuelle.

« Le gouvernement de notre grande alliée occidentale, non seulement envoie et continuera à envoyer un grand nombre de bataillons américains en Europe pendant les mois critiques qui viennent, mais encore il consent à ce que les régiments américains qui ne peuvent pas être utilisés dans des divisions exclusivement américaines forment des brigades avec des unités françaises ou britanniques, aussi longtemps que la nécessité s'en fera sentir. De cette façon, les troupes encore insuffisamment entraînées pour combattre comme des divisions et des corps d'armées distincts feront partie de divisions aguerries, jusqu'au moment où elles auront achevé leur entraînement et où le général Pershing désirera les retirer afin de former une armée américaine spéciale.

« Des dispositions pour le transport de ces troupes supplémentaires sont maintenant en voie d'achèvement.

« Pendant tout le cours de ces discussions, le président Wilson a montré le plus vif désir de faire tout ce qui est possible pour aider les Alliés et de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à cette aide. Cette décision, bien qu'elle soit d'une importance vitale au point de vue du maintien des forces alliées dans les quelques mois qui vont suivre, ne diminue en aucune façon la nécessité des nouvelles mesures dont il a déjà été question pour le recrutement de nouvelles troupes aux Etats-Unis.

« La décision a été immédiatement rendue publique, parce que le premier ministre pense que le peuple britannique doit clairement savoir dans quel but unique les Etats-Unis ont apporté leur concours immédiat et en vérité indispensable pour le triomphe de la cause des Alliés. »

Dunkerque bombardé

Depuis quelques jours, la ville de Dunkerque est bombardée par une pièce allemande à longue portée. Samedi et dimanche, 26 obus sont tombés sur la ville; il y a eu cinq morts.

La guerre sur mer

Torpilleurs

Berlin, 2 avril.

(Officiel) — Un de nos sous-marins commandé par le lieutenant de vaisseau Wenninger a détruit dans la partie occidentale de la Manche six vapeurs et un voilier, avec un total de plus de 22.000 tonnes brut. Cinq des vaisseaux coulés ont été torpillés dans des convois fortement escortés.

Parmi les bâtiments détruits, se trouvaient le

vapeur anglais armé Lady Cory-Wright, de 2516 tonnes, chargé de charbon, un vapeur anglais armé du type unique, jaugeant environ 5000 tonnes, un grand vapeur armé d'au moins 7000 tonnes et un bateau citerne. Le voilier détruit était le schooner français Fileur.

Le bombardement de Paris

Le bombardement continue

Paris, 2 avril.

(Havas.) — Le bombardement de la région parisienne par la grosse pièce a recommencé aujourd'hui. On signale des dégâts matériels et deux blessés, dont une femme.

Le canon de 210

Le canon à longue portée qui bombarde Paris est du calibre de 210 millimètres.

Dans un rapport sur le bombardement de Paris par canon à longue portée, M. Kling, directeur du laboratoire municipal de Paris, estime, d'après des calculs établis avec précision que l'obus lancé par le canon allemand n'a qu'un diamètre de 21 centimètres. L'obus est muni d'une double fusée, afin de diminuer les ratés. On sait qu'environ 6 fusées sur 100 ne fonctionnent pas. La double fusée augmente donc les chances d'éclatement. Ainsi, la proportion des non-éclatements est réduite de 6 % à 6 pour 10,000.

D'après M. Kling, l'invention allemande ne réside ni dans la forme, ni dans la composition de l'engin, mais dans l'emploi d'une poudre progressive nouvelle.

La Deutsche Tageszeitung donne quelques renseignements qui manquent, d'ailleurs, de précision sur le nouveau canon.

L'autre jour, dit-elle, on a entendu sur le champ de bataille des coups très violents, d'une nature particulière, tels que, malgré la grande distance, on les distinguait nettement des autres grondements du canon. Même les vieux canonniers en ont été frappés, et ils ont compris que pendant la grande bataille quelque chose d'extraordinaire s'annonçait.

L'Allemagne a accompli une œuvre technique ingénieuse que personne ne peut imiter. La construction et le pointage de ces canons ont exigé des travaux préliminaires considérables. Mais on en est venu à bout dans un temps extraordinairement court.

Le journal allemand fait ensuite allusion à certaines particularités du canon. Il dit « que la chaleur dégagée à la bouche du canon atteint un degré auquel les projectiles ordinaires entreraient en fusion » et « que la vitesse initiale est si grande que les aciers durs deviendraient, par le frottement de l'air, aussi incandescents que les météores ».

Une des pièces aurait éclaté

Paris, 2 avril.

(Havas.) — Une des pièces allemandes à longue portée qui bombardent Paris a éclaté. On tient la nouvelle de prisonniers allemands capturés sur le front français. Cinq hommes préposés à la manœuvre ont été tués.

Déclarations du comte Czernin

Un coup de sonde de M. Clémenceau à Vienne

Vienne, 2 avril.

A l'occasion de la réception de députés de la Municipalité de Vienne, le comte Czernin, ministre des affaires étrangères, a fait les déclarations suivantes :

Parlant du dernier discours du président Wilson, il a dit qu'il ne croyait pas que celui-ci se fût proposé de diviser l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ; que le comte Czernin tient M. Wilson pour incapable de suggérer au gouvernement austro-hongrois un acte déshonorant. Mais M. Wilson a dû se dire que Vienne était un terrain favorable pour y jeter la semence de la paix ; que l'Autriche-Hongrie a le bonheur de posséder un monarque sincèrement désireux de paix et que, derrière le souverain, il y a 55 millions de ci-

toyens constituant une force précieuse au service de l'idée de paix.

Le comte Czernin constate que le chancelier allemand a déclaré, le 25 février, que les quatre principes fondamentaux énoncés par M. Wilson offraient une base de discussion sur laquelle l'Allemagne était prête à entrer en matière. La monarchie austro-hongroise s'y était déjà ralliée.

Il reste à savoir si M. Wilson réussira à gagner à sa formule les alliés des Etats-Unis.

Le comte Czernin a pris Dieu à témoin que les empires centraux ont tout tenté pour éviter la nouvelle offensive. L'Entente, a-t-il dit, n'a pas voulu.

Le premier ministre austro-hongrois a fait ensuite la révélation suivante :

« Quelque temps avant l'ouverture de l'offensive de l'ouest, M. Clémenceau m'a fait demander si j'étais disposé à négocier et sur quelles bases. J'ai répondu aussitôt, après m'être entendu avec Berlin, que j'y étais disposé et que je ne voyais, du côté de la France, aucun autre obstacle à la paix que la question d'Alsace-Lorraine. Paris fit savoir alors que, sur cette base, il n'y avait pas de discussion possible. »

Rejet du pourvoi de Bolo

Paris, 2 avril.

(Havas.) — La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Bolo condamné à mort.

Nouvelles diverses

Le roi d'Espagne est malade ; il souffre d'une sciatiq.

— A Paris, on a supprimé les roulements de tambour devant annoncer le bombardement du canon allemand à longue portée.

Confédération

La religion à l'école

L'assemblée du parti conservateur catholique du canton d'Argovie, réunie sous la présidence du conseiller national Wyrsch, a décidé à l'unanimité de rejeter tout projet de loi sur l'enseignement public ne garantissant pas la liberté entière et complète de l'enseignement religieux dans toutes les classes.

La fermeture des magasins

(P. T. S.) — Une conférence, à laquelle ont pris part des députés du Conseil fédéral et des gouvernements cantonaux, a décidé de maintenir, pendant l'été, en les modifiant légèrement, les mesures concernant la fermeture des magasins et des auberges. De nouvelles ordonnances entreraient en vigueur le 10 avril.

EN VALAIS

Le district de Sion, d'après le dernier recensement viticole, possède un vignoble de 6,310,801 mètres carrés, répartis comme suit entre les différentes communes : Bramos, 409,177 mètres carrés ; Grimisuat, 691,069 mètres carrés ; Salins, 48,550 mètres carrés ; Savièse, 1,509,191 mètres carrés ; Sion, 3,652,814 mètres carrés.

Le nombre total de parcelles est de 14,258, réparties entre 4526 propriétaires.

Les examens des apprentis valaisans pour 1918 auront lieu à Sion, les mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 avril. Y prendront part 49 apprentis et 39 apprenties.

Dimanche prochain, 7 avril, se tiendra l'assemblée des bourgeois de Sion. On y discutera les comptes de la bourgeoisie pour 1917, qui bouclent par un bon de 3717 fr. 29, avec 23,435 fr. 22 aux recettes et 19,717 fr. 93 aux dépenses.

M. Adolphe Zuber, de Sion, élève du technicum de Winterthour, vient de passer avec succès son examen de constructeur-architecte.

L'Union romande des travailleurs catholiques

Belle et bonne année que celle de 1917 pour le mouvement catholique social en Suisse romande. C'est le sentiment partagé par tous les délégués qui ont participé, dimanche, à la brillante réunion de la famille romande des travailleurs catholiques à Lausanne. Partout c'est la marche en avant, sereine et confiante.

L'assemblée de dimanche, sous la présidence de M. l'abbé D' Savoy, directeur des organisations ouvrières catholiques de la Gruyère, a fait de l'excellente besogne. Elle a écouté avec une vive attention le rapport de M. l'abbé Pilloud, secrétaire général, sur les événements de l'année. De ce rapport, nous retiendrons le plein succès qui a couronné les semaines sociales dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Fribourg ; la fondation des cartels cantonaux à Cossonay et à Romont, si riche de promesses pour l'avenir ; le développement particulièrement réjouissant du mouvement coopératif chrétien-social en terre gruyérienne et neuchâteloise.

Les nouvelles sections de Couvet, Saint-Blaise, Cressier-Landeron, Delémont, Porrentruy, Monthey, Gruyères-dames et Fribourg-garçons boulangers ont formé huit nouveaux fleurons de la couronne de l'Union romande. Le mouvement compte, à l'heure actuelle, 2445 membres ; l'année courante a apporté une augmentation de 814 membres.

Arrivée à un tournant de son activité, l'Union romande ressent de plus en plus le besoin de former partout des organisations ou des syndicats professionnels. Ce sera la tâche de l'année 1918.

La fondation de la Société éditrice de l'Action sociale assurera au vaillant organe l'appui financier indispensable pour son avenir. Le journal compte, à l'heure actuelle, environ 3000 abonnés, et ce chiffre va sans cesse en augmentant.

La Caisse romande, grâce au dévouement de M. Kistler, de La Chaux-de-Fonds, se trouve en excellente situation, et le rapport des vérificateurs des comptes a été souligné dimanche par de vigoureux applaudissements.

Le développement des œuvres de l'Union, l'extension des sections et le travail de plus en plus considérable qui incombe au secrétariat romand nécessitent la création de secrétaires ouvriers cantonaux, qui rendront certainement à la cause des services très appréciables. D'autre part, on introduira dans les sections les caisses de chômage, si précieuses pour les travailleurs durant la saison morte ou les crises de l'industrie.

Signalons aussi le retentissement qu'a eu, en Suisse romande, la grève de Chippis. Elle a montré la nécessité d'une bonne formation syndicale et l'urgence pour les catholiques de voter à cette question toute leur sollicitude. Cette grève autorise pour le mouvement chrétien-social en Valais les espoirs les plus légitimes.

L'assemblée des députés de Lausanne a répondu à une proposition du cartel des organisations de la ville de Fribourg, en décidant la fondation d'un comité politique romand. Ce comité aura pour tâche d'étudier les divers problèmes politiques qui peuvent se poser pour chaque section de l'Union romande, comme aussi pour l'ensemble des organisations.

Un télégramme de remerciements et de sympathie a été envoyé à M. le Dr Feigenwinter, député de Bâle au Conseil national, pour la bienfaisante motion sur le salaire minimum qu'il a fait accepter par l'autorité fédérale.

L'assemblée, qui avait commencé à 9 h. ½ du matin, s'est terminée à 2 h. 45 après midi ; c'est à dire que les délégués ont fait honneur au modeste banquet qui leur a été servi. De cordiales paroles ont été échangées, au cours du repas, entre M. l'abbé Pilloud, M. Perriard, révérend curé de Vallorbe, M. Charrière, vicaire, et M. le révérend doyen Pahud, curé de Lausanne.

M. l'abbé Pilloud a remercié tout particulièrement le vénéral curé-doyen de Lausanne pour toute la sollicitude qu'il témoigne à l'Union romande des travailleurs catholiques.

M. le Doyen a répondu par une improvisation pleine de cœur et d'à-propos, où il a commenté le titre de l'Union romande des travailleurs catholiques, engageant ses auditeurs à persévérer dans la voie suivie jusqu'ici.

Sur ces bonnes paroles, les délégués se séparèrent pour reprendre, chacun dans sa sphère, le sillon commencé et y jeter le bon grain qui donnera les gerbes d'or pour le divin Moissonneur.

Un jeune.

Le comité central de l'Union romande, reconstitué à l'assemblée de dimanche, comprend, outre M. l'abbé Pilloud, secrétaire général, les représentants suivants des cartels : M. Albert Curty (Fribourg), secrétaire du cartel cantonal fribourgeois ; M. Chambattaz (Lausanne), pour Vaud ; M. Braichet (La Chaux-de-Fonds), pour Neuchâtel ; M. Auguste Mérimat (Monthey), pour le Valais ; M. Monthier (Delémont), pour le Jura bernois ; M. Dessingues (Versoix), pour Genève ; M^{me} Gramaud (Enney), et M^{lle} Lima Aunderset (Fribourg), pour les sections féminines.

La Suisse et la guerre

Encore une victime suisse du bombardement de Paris

En même temps que M^{me} et M. Strehlin, le canon allemand a tué, à Paris, le jour du vendredi saint, une jeune Veveysanne, M^{me} veuve Robert Michel, née Rose-Marie Ormond. Elle était âgée de 24 ans et avait épousé, peu avant la guerre, M. Robert Michel, fils du critique d'art parisien bien connu, conservateur au Musée du Louvre. Au début de la guerre, elle se trouvait à Vevey et fut longtemps sans nouvelle de son mari, tué au début des hostilités, sans qu'elle le sût.

Les bombes de Porrentruy

Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée :

La Berner Tagwacht prétend tenir d'une source « autorisée » que les éclats recueillis après les derniers jets de bombes sur Porrentruy présenteraient des signes identiques à ceux des fragments retrouvés lors des derniers attentats d'aviateurs étrangers sur Kallnach et sur Murtz. C'est exactement le contraire qui est vrai. Les éclats des bombes lancées sur Porrentruy ne ressemblent en rien à ceux qui ont été ramassés antérieurement. Ce fait n'apporte, il est vrai, aucune nouvelle lumière quant à la question de la provenance, puisque chaque armée belligérante emploie plusieurs genres de bombes à la fois.

Des combats aériens à notre frontière

(P. T. S.) — Les journaux jurassiens annoncent que de violents combats aériens se déroulent quotidiennement, à proximité de notre frontière, dans la région Delle-Boncourt. Un jour, un avion français et un appareil allemand se sont mitraillés par-dessus le territoire suisse.

Travaux d'internes

On nous écrit de Lugano, le 2 avril :

Hier a été inaugurée à la Villa Ciani, l'exposition des travaux exécutés par les internes alliés en Suisse. Elle est fort intéressante ; le concours du public a été nombreux. Parmi les visiteurs, on a remarqué S. G. Mgr Bacciarini.

L'exposition est répartie dans une dizaine de salles dont deux sont réservées aux œuvres d'art. Parmi ces dernières, on remarque un portrait de Mgr Esseiva, prévôt de Saint-Nicolas.

Les renseignements clandestins

Le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant la transmission de nouvelles télégraphiques destinées à l'étranger et qui, dans le but d'éclaircir les tarifs en vigueur ou le contrôle militaire, sont adressées télégraphiquement, téléphoniquement ou par poste à des destinataires fictifs, dans des localités intermédiaires, pour être ensuite transmises de l'autre côté de la frontière par télégraphe, soit par téléphone, à leurs véritables destinataires. Les contraventions à

cette interdiction sont punies selon la rigueur du code militaire.

Encore des Russes !

Huit Russes, dont deux sous-officiers, ont passé la frontière suisse entre Sainle-Croix et Les Verrières et se sont rendus à la gendarmerie neuchâteloise.

On mande de Zurzach (Argovie) : Lundi après midi, cinq prisonniers de guerre russes ont tenté de traverser le Rhin à la nage pour s'enfuir en Suisse. Deux seulement ont atteint la rive suisse ; les autres se sont noyés.

L'espionnage

On apprend de Lausanne que deux jeunes agents de la police de sûreté vaudoise, nommés Knutti et Mermod, viennent d'être mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'espionnage au profit d'une puissance belligérante.

LES GRÈVES

Ollen, 2 avril.

Les ouvriers de la grande fabrique d'automobiles Berna, à Ollen, se sont mis en grève lundi matin, pour une question de salaires. On annonce aussi une grève prochaine, à la fabrique de chicorée d'Ollen.

Chemins de fer tessinois

On nous écrit de Lugano, le 2 avril :

Sous la présidence du chef des travaux publics, M. le conseiller d'Etat Garbani-Nerini, a eu lieu ici, samedi, une conférence au sujet des projets de correction de la ligne de chemin de fer du Monte Ceneri.

On s'est prononcé pour la construction de la galerie de base et contre le projet minimum présenté par les Chemins de fer fédéraux (double voie). Que si la solution radicale doit être renvoyée, on demanderait l'électrification immédiate de la ligne.

Echos de partout

LA CHEMINÉE QUI FUME

Les journaux anglais se font l'écho d'une aventure amusante récemment arrivée à un homme d'Etat britannique, connu pour son optimisme en toutes choses.

Par un froid après-midi, le ministre se promenait dans sa propriété, lorsqu'il aperçut un de ses fermiers en train de prendre son repas en face de sa maison, assis sur le bord de la route.

— Eh bien, Henry, lui dit le ministre, pour quoi mangez-vous dehors, par ce temps de froid ?

— C'est que, monsieur, balbutia le fermier, c'est que... je ne puis pas manger chez moi à cause de la cheminée. Elle fume, c'est incroyable !

— Nous allons voir, dit le ministre en se dirigeant à grands pas vers la demeure du fermier.

Mais, à peine eut-il ouvert la porte qu'une louche, lancée d'une main experte, lui passa devant le nez, tandis qu'une voix glapit à l'intérieur :

— Veux-tu t'en aller, vieux misérable ! Veux-tu sortir ou...

Le ministre ferma précipitamment l'huis et revint vers le fermier qui était blême de peur.

Il lui frappa doucement sur l'épaule et lui dit sur un ton de consolation :

— Voyez-vous, Henry, il ne faut pas vous faire de mauvais sang : Moi aussi, j'ai à la maison une cheminée qui fume de temps à autre. La seule différence est qu'elle ne fume pas aussi fort que la vôtre.

MOT DE LA FIN

A Paris, au moment où l'on s'attendait à un bombardement à 120 kilomètres :

— Le tambour doit annoncer le canon.

— Eh bien, moi je vous soutiens que c'est le canon qui annoncera de tambour.

La liberté et la subconscience

par le docteur Edouard CROS¹

Voci un ouvrage fortement pensé et qui prouve que, malgré la gravité des temps et l'incertitude du lendemain, la méditation philosophique, le retour sur nous-même et sur notre condition d'êtres pensants et d'êtres responsables, sur les raisons enfin de vivre et de bien vivre, n'ont point perdu de leur intérêt actuel et permanent. C'est à la doctrine philosophique du R. P. de Munnynck, c'est au mouvement de pensée provoqué par l'enseignement et par les écrits du savant Dominicain que se rattache l'auteur de ce livre, qui a étudié successivement dans les universités de Cracovie, de Vienne, où il reçut les enseignements de Fr. Jodl, et de Jérusalem, de Fribourg enfin, où il arrivait pourvu déjà d'un bagage intellectuel suffisant pour créer à son tour. L'ouvrage a été présenté comme thèse à notre Université, où il a reçu la distinction la plus flatteuse, et l'on ne peut que se réjouir de constater de retour de faveur qui va à la psychologie, ce point vital de toute la philosophie, et, parmi toutes les questions dont se grossit sans cesse la psychologie du XX^{me} siècle, cette préférence pour le problème qui donne la clef de tant d'autres, ce problème de la liberté humaine, problème d'hier, de demain, de toujours.

L'auteur, qui a su être indépendant dans ses déductions et original par rapport à ses devan-

ciers, pose, comme point de départ, la définition de la liberté proposée par le R. P. de Munnynck, à qui la thèse est dédiée. Il rappelle que sa méthode consiste dans l'élimination successive des causes qui pourraient déterminer la volonté (objet particulier et ordre sensible), et qu'elle aboutit à démontrer que la cause unique déterminant la volonté est la volonté elle-même : « La volonté particulière n'est déterminée que par la volonté. »... « La liberté est donc le pouvoir autodéterminateur de la volonté. » Définition lumineuse, et à la clarté de laquelle vont se dissiper bien des ténèbres, car, comme l'a remarqué jadis H. Bergson, la plupart des définitions de la liberté humaine sont telles qu'elles supposent le problème résolu, et qu'elles impliquent dans leurs termes la négation de l'autonomie et de la responsabilité de la personne humaine.

En délimitant son sujet, M. Cros nous avertit que la démonstration du libre arbitre en général n'est pas le but qu'il se propose. Il ne s'agit pas de la question des molls inconscients (ou subconscients) de nos volontés. On se rappelle à ce sujet l'objection des déterministes, qui remonte à Spinoza, et qui énonce ce qu'est l'ignorance des causes qui nous inspire la fausse conviction d'être libres. Cette objection semble trouver un point d'appui solide dans la théorie moderne de la subconscience, telle que Jastrow, entre autres, et Freud l'ont formulée : leurs assertions semblent donner, au moyen de la théorie de la subconscience, un appui à l'argument de Spinoza. Mais, dit l'auteur, ceux qui invoquent de telles objections, confondent souvent l'objet de la volonté avec la volonté elle-même. Et encore, les déterministes oublient-ils trop

souvent que la volonté et le désir sont deux choses différentes.

C'est à un aspect plus circonscrit du problème de la responsabilité que s'applique la sagace critique de M. Edouard Cros. « L'homme agit souvent, sans que la volonté intervienne directement dans son acte, sans qu'il se présente à lui l'alternative : agir ou non agir. La volonté, l'hésitation, la délibération, qui constituent, normalement, l'intermédiaire entre le désir et l'acte, peuvent parfois être réduites à zéro, et alors l'acte peut suivre immédiatement le désir (états passionnels). Il se peut que l'homme se laisse dominer par ses dispositions effectives (Stimmungen), qui affaiblissent la volonté jusqu'à un tel degré que celle-ci n'intervient pas là où elle devrait le faire... Enfin, l'homme, dans certains états normaux, spontanés ou provoqués, agit sous la poussée de la force motrice de ses images (suggestions hypnotiques, post-hypnotiques, suggestions à l'état de veille). Là où il n'y a pas de volonté, il n'y a, à plus forte raison, pas de liberté. Mais, d'autre part, l'automatisme psychique ne se crée pas lui-même ; nous le créons nous-mêmes. Les actes résultant de l'action de la subconscience sont strictement déterminés dans leur parcours et leur résultat, mais le parcours, la forme, la direction et le résultat de l'action des éléments subconscients sur nos actes automatiques sont dus à nous-mêmes, car les éléments subconscients eux-mêmes ont été constitués plus ou moins librement. De sorte que c'est l'homme qui, en dernière analyse, se détermine lui-même, dans ses actes automatiques, c'est l'homme qui en est la cause responsable. Tel est le point de vue auquel se place l'im-

déterminisme de l'auteur, tel est le principe de sa démonstration et de sa réfutation, laquelle va se poursuivre fine, pénétrante, solide et nourrie de faits, pendant les trois chapitres qui composent la première partie de son volume, et pendant toute la seconde partie. C'est un domaine qui est nouveau pour beaucoup d'entre nous, que ce domaine des faits de la subconscience (qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait parfois à tort, avec celui de l'inconscient), ces faits qui ne s'observent plus chez l'homme normal ni à l'état de veille, mais qu'il faut aller chercher, poursuivre, observer jusque dans les cliniques, les hôpitaux, les établissements d'aliénés, partout où l'on peut suivre d'étape en étape les dégénérescences et les maladies, débordements, interruptions de la personnalité, la dégradation de la conscience, partout où nos états d'âme, habituellement maintenus en état de coordination et de force subordonnée par la cohésion du « moi » conscient, flottent à l'état de poussière impalpable, au gré des caprices de l'état de sommeil ou de demi-sommeil, de toutes les illusions qui poussent sur les démembrements de la personne humaine.

Au terme de cette analyse, l'auteur retrouve les données essentielles de l'ancienne psychologie et fait justice des « Idoles » introduites dans la « connaissance de l'âme » par de faux docteurs ou des savants trop pressés de conclure sur de trompeuses analogies. « Notre personnalité est unique » proclame-t-il dans une fort belle page de conclusion, qui pourrait être signée par un des philosophes qui ont remis en honneur la croyance en notre liberté, « elle est continue et identique ». Nous ne pouvons mieux faire que de la citer tout entière : « Aucun

groupe des faits subconscients observés jusqu'à présent ne démontre la nécessité d'admettre dans un individu l'existence de deux ou plusieurs personnalités plutôt que d'une personnalité unique, continue et identique. Pourquoi nous parler de la synthèse, de l'unification, de l'assimilation de l'ensemble de l'expérience de l'individu, c'est-à-dire de l'unification du multiple, sans supposer un élément à la fois passif et actif, subissant l'action du multiple et accomplissant son unification ? Le multiple pourrait-il être unifié par le multiple ? Il ne pourrait être que transposé d'un ordre dans un autre, comme on transpose une œuvre musicale d'un ton dans un autre. La cohérence du multiple conçu objectivement n'est possible que si celui-ci provient d'un seul principe qui l'a déduit de son unité. Le multiple objectif est donc unifié par l'unité de sa source créatrice. L'unification dans le multiple objectif ne se perçoit à son tour et ne se fait subjective que par un seul sujet. L'homme n'est pas créateur du contenu de sa synthèse mentale, comme le voulait Kant, mais il est, en quelque sorte, l'organisateur du créé, grâce à la force unificatrice qu'il possède comme un. L'action et l'objet d'action présupposent le sujet actif. S'il y a la synthèse et le synthétisé, il y a le synthétisant. A la base, au fond de l'activité psychique qui est une synthèse, il y a quelque chose d'un. S'il y a un dans le moment d'une action, il y a un dans la série d'actions du même ordre et du même être ; en d'autres termes, il y a un dans le temps ; il y a l'identique et le continu. Ce quelque chose d'un, d'identique et de continu ne peut être autre chose que l'âme spirituelle de l'ancienne psychologie. »

Nous arrêtons là cette analyse. Aussi bien

¹ Chez Payot et C^{ie}. Lausanne. 1918. 142 p. in-8. 4 fr.

FAITS DIVERS

SUISSE

Enfant brûlé vif

A Leytron (Valais), un garçonnet est tombé dans une cuve de lait bouillant et est mort après deux jours d'horribles souffrances.

Les apaches à Genève

Hier matin, mardi, vers 9 heures, deux individus se présentaient dans le magasin de M^{me} Perrier, épicière, rue des Corps-Saints, à Genève, et demandaient du chocolat. Soudain, les deux clients se précipitèrent sur M^{me} P. et tentèrent de l'étrangler.

Aux cris de leur victime, les apaches prirent la fuite par une cour donnant sur l'arrière. Ils avaient réussi à s'emparer d'une sacoche contenant 15 fr., mais n'avaient pas eu le temps de fouiller la caisse qui renfermait 500 fr.

exprime au généreux donateur sa très profonde reconnaissance, priant Dieu, qui comble la main charitable qui s'est ouverte dans le secret, de rendre au centuple le secours reçu.

Des bras inoccupés

La Direction militaire nous informe que les personnes qui ont embauché des Russes par son intermédiaire sont des plus satisfaites de leurs nouveaux ouvriers, qui font preuve de beaucoup de bonne volonté et se montrent enchantés de pouvoir travailler. Sur les cent cinquante internés russes qui habitent la Caserne de la Péniche, il y a, outre un certain nombre d'étudiants en lettres ou en sciences, beaucoup d'hommes de métiers ou d'agriculteurs, qui ne demandent qu'à s'occuper et qui préfèrent être employés seuls ou par petits groupes, afin de se soustraire aux influences subversives des meneurs.

Les agriculteurs ou artisans en quête de main-d'œuvre sont donc à nouveau priés de s'adresser à la Direction militaire, qui s'efforcera de choisir, parmi les hôtes de la Caserne, les plus dignes d'être secourus et les plus aptes aux travaux manuels.

Musique de Landwehr

Voici la quatrième liste de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Sidler :

Chœur mixte de Saint-Nicolas, 10 fr. ; M. Victor Nouveau, conseiller communal, 10 fr. ; Mlle Victorine Rossy, 5 fr. ; M. Henri Blanc, 3 fr. Total : 28 fr. — Listes précédentes : 260 fr. — Total à ce jour : 288 francs.

Sur le conseil de M. le doyen Raboud, ce montant a été transmis à M. le chanoine Broquet, rédacteur des Echos de Saint-Maurice.

La Landwehr se chargera volontiers de transmettre les montants qui pourraient encore lui être remis.

A Treyvaux

Les chœurs de Treyvaux donneront, dimanche prochain et les deux dimanches suivants, des représentations théâtrales qui méritent, par leur but et leur programme, d'être attirés à un public nombreux. Un drame, Médéric, le bandit des Pyrénées, plein de mouvement et d'imprévu, et une charmante comédie feront passer aux spectateurs des heures de saine distraction.

Pommes de terre

Communiqué du service communal du ravitaillement :

Les ménages, pensions, hôtels et pensionnats de la ville de Fribourg qui désirent acheter des pommes de terre et compléter ainsi leur provision jusqu'à la nouvelle récolte, sont priés de s'inscrire au bureau de la police locale jusqu'au samedi, 6 avril.

Si les inscriptions sont suffisantes, le service communal de ravitaillement commandera quelques wagons, qui seront vendus en gare des G. F. F.

La vente des pommes de terre par petites quantités, chaque samedi matin, continuera comme par le passé.

La culture des fèves

Au sujet de la culture des fèves, l'Office cantonal de ravitaillement donne les indications suivantes :

Semer tôt ; dans la ligne, les graines seront à 15 centimètres des unes des autres ; les lignes seront espacées de 30 centimètres. A la floraison, pincer le sommet de la tige. Les semis tardifs ou dans des endroits trop chauds donnent des plantes qui risquent d'être envahies par des pucerons noirs.

Les plantes de fèves ne sont pas à grand rendement en poids, mais elles permettent d'utiliser de très petites surfaces. On récolte des graines à maturité, et on les laisse sécher à l'ombre.

Funélaire

Les recettes du mois de mars 1918 s'élèvent à 1407 fr., contre 1048 fr. en mars 1917, soit une augmentation de 359 fr.

Total pour les trois premiers mois de l'année : 4050 fr., contre 3238 fr. pour la période correspondante en 1917, soit une augmentation de 812 fr.

Apostolat de la Prière

Réunion de l'Apostolat de la prière, vendredi, 5 avril, à 8 h. 1/2 du soir, à l'église des RR. PP. Cordeliers. Sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Eglise de la Visitation

Premier vendredi d'avril. Gardé d'honneur du Sacré-Coeur. 6 h. 50. Messe suivie de l'amende honorable et de la bénédiction du Saint-Sacrement. 5 h. du soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur. Sermon. Consécration. Bénédiction. Le Très Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique La Concordia. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., répétition. Vendredi prochain, pas de répétition.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Ce soir, mercredi, à 8 heures, séance très importante. Conférence de M. le Directeur.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale pour le chœur d'église.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mercredi, répétition pour sopranos et altos ; vendredi, ténors et basses.

Buvon le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

Commentaire français

Paris, 3 avril. (Havas.) — Malgré les assauts furieux et incessants des meilleures troupes du kaiser, nos troupes maintiennent victorieusement leurs positions entre Moreuil et Mesnil-Saint-Georges. Les vagues ennemies viennent se briser contre leur héroïque ténacité.

Le 31 mars, la plus fameuse de leurs divisions, la sixième de la Garde, lançait une attaque furieuse sur le village et le château de Grivesnes. Après un combat acharné, qui dura plus d'une heure, les Allemands prirent pied dans le village. Deux heures plus tard, une magnifique contre-attaque à la baïonnette les en rejeta. Les Allemands s'acharnaient et appuyaient leurs assauts des plus violents firs de barrage. Dans le parc du château s'engageaient de furieux corps à corps ; mais rien ne pouvait débusquer nos hommes de leur position. Les colonnes des premiers grenadiers de la Garde refusaient en désordre, chassées par nos auto-mitrailleuses, les « tanks français », comme les appellent les prisonniers que nous avons faits.

Les pertes éprouvées par la Garde sont des plus cruelles. Les grenadiers allemands revenaient néanmoins à la charge, le 1er avril, à 7 heures, mais cela avec le même insuccès.

Attaque de zeppelins

Amsterdam, 3 avril. (Havas.) — Le Handeltboot apprend de Belgique qu'une attaque aérienne a été exécutée, dans la nuit du 31, contre la côte belge. Elle a duré quatre heures. On a aperçu des zeppelins à une grande altitude.

L'aviation anglaise

Londres, 3 avril. Communiqué britannique du 2, au soir : Aviation. — Le 1er avril, plusieurs reconnaissances à longue distance et missions photographiques ont été exécutées par nos aéroplanes. La bonne visibilité nous a permis de travailler très activement, en liaison avec l'artillerie. De nombreuses batteries allemandes ont été contrebattues par nos canons, guidés par les observateurs aériens.

L'activité de nos appareils volant à faible hauteur ne s'est pas ralentie. Plus de dix-sept tonnes de bombes ont été lancées et des milliers de cartouches de mitrailleuses ont été tirées sur l'infanterie ennemie et sur d'autres objectifs directs.

Dix escadrilles allemandes ont été actives sur le secteur sud de notre front. Quelques-uns de nos avions à deux places ont tiré à la mitrailleuse. Dix aéroplanes allemands ont été abattus et six contraints d'atterrir désarmés. Un autre a été descendu dans nos lignes par le feu de notre infanterie. Deux ballons allemands ont été détruits par nos appareils.

Dès la tombée de la nuit, nos escadrilles de nuit ont attaqué des gares, des cantonnements de troupes et des convois ennemis. De nombreuses tonnes de bombes ont été lancées sur la gare de Cambrai, sur une station au sud-est et sur la voie ferrée au sud de Douai, ainsi que sur d'autres objectifs.

Tous nos appareils sont rentrés.

Londres, 3 avril.

(Reuter.) — Dans un message circulaire demandant aux travailleurs des aérodromes du Royaume-Uni de faire tout leur possible pour hâter le travail de construction, le ministre de l'aéronautique dit :

« Nos intrépides aviateurs ont, pendant la bataille actuelle, marqué à leur actif 339 aéroplanes ennemis, et ont tué un grand nombre d'ennemis, au moyen de bombes et de mitrailleuses. »

Un télégramme du général Foch

Rome, 3 avril. (Stefani.) — Le général Foch a répondu comme suit au télégramme de M. Orlando : « Je suis très sensible à vos chaleureuses félicitations, qui sont l'expression des sentiments que vous voulez bien me garder. Grâce à l'union cordiale dont vous avez tout particulièrement poursuivi la réalisation, la confiance est toujours absolue dans notre succès final, dont les progrès s'affirment dès à présent tous les jours. »

Le bombardement de Paris

Berlin, 3 avril. Selon les dires d'un sergent français prisonnier, qui était encore à Paris au début du bombardement, le premier obus serait tombé, le 23 mars, devant la gare de l'Est ; le second jour, c'est le boulevard Bonne Nouvelle qui aurait surtout souffert.

Paris, 3 avril.

On a annoncé que le gouvernement a interdit aux automobiles privées de quitter Paris. Cette mesure a été prise à la suite de l'exode d'un certain nombre d'automobiles pour le Midi.

L'obus sur une église de Paris

Rome, 3 avril. (Stefani.) — Le Corriere d'Italia apprend que le cardinal Amette a répondu à la dépêche du Pape qu'il était profondément ému des expressions de sympathie et de pitié adressées par le Saint-Père, et l'assurant d'avoir pourvu aux secours matériels. Il le remercie des généreuses dispositions manifestées en faveur des familles frappées.

La mort de M. Strohl

Milan, 3 avril. Le Corriere della Sera mande les détails suivants :

Il était 4 heures et demie. Une partie des fidèles était encore en prières, tandis qu'une autre partie commençait à quitter l'église. Tout à coup, on aperçut, dans la nef gauche, une

formidable détonation. Un gros projectile avait frappé un contre-fort latéral, entre deux fenêtres. Un cri d'épouvante s'éleva, tandis que des blocs énormes s'abattaient sur le sol, écrasant sous leur masse une partie des fidèles. Une épaisse poussière remplit l'église. La brèche ouverte par l'obus mesurait quatre mètres de largeur et six de hauteur.

Contre le traité de Brest-Litovsk

Moscou, 3 avril. (Havas.) — Une protestation contre la paix de Brest-Litovsk a été remise, par le conseil permanent des assemblées réunies de la noblesse russe, au conseil général de France, pour être communiquée au gouvernement français. Dans ce document, le comité déclare qu'il n'y a aucune raison de considérer le traité de Brest-Litovsk comme émanant d'un gouvernement légitime, attendu que les délégués maximalistes n'avaient nullement qualité pour le signer.

La protestation affirme que l'acte définitif de paix ne peut être consacré que par un congrès universel réuni après la cessation générale des hostilités.

Les déclarations du comte Czernin

Vienne, 3 avril. Le comte Czernin a continué son discours (voir 2^e page) par les paroles suivantes : « La lutte gigantesque dans l'ouest est déchainée. Des troupes austro-hongroises et allemandes combattent coude à coude. Nous menons une lutte défensive. Nos armées sont chargées de démontrer à l'Entente que les revendications territoriales françaises et italiennes sont des utopies. »

« L'Entente a spéculé sur certains incidents qui se sont produits chez nous. Mais nous n'abandonnerons pas l'Allemagne, qui ne nous a pas abandonnés. »

« La paix avec la Russie a fait brèche dans le cercle belliqueux de nos adversaires. La paix avec l'Ukraine a rompu le blocus avec la Roumanie. La signature des préliminaires est le point de départ de relations amicales ; les corrections de frontière convenues ne sont point des annexions ; elles portent sur des territoires non peuplés en majeure partie ; elles sont de portée exclusivement militaire. Nous ne pouvons rester sous le coup d'une menace nouvelle d'aventure militaire. »

« Dans l'intérêt du trafic commercial sur le Danube, la frontière a été portée jusqu'à Turnu-Severin. »

« Ce n'est pas ma faute si la Roumanie n'est pas venue s'asseoir à la conférence de Brest-Litovsk, quand nous avions accepté le principe de la paix sans annexions ni indemnités. »

Le ministre parle ensuite des charges épouvantables avec lesquelles les Etats du monde sortiraient de cette guerre et se demande en vain comment ils pourraient couvrir leurs dépenses militaires. Il ne croit pas qu'aucun Etat soit en mesure, après cette guerre, de dépenser annuellement plusieurs milliards pour les besoins militaires. Il croit plutôt que des raisons financières majeures forceront le monde à un compromis international concernant la réduction des armements.

Il parle de la pénurie de vivres en Europe et mentionne l'avantage pour les puissances centrales de s'être assurés les greniers de l'Ukraine.

« A ceux qui poussent à des annexions, le ministre répond qu'il considère leurs tendances comme tout à fait fausses, parce que les annexions de peuples étrangers ne feraient que rendre la paix générale plus difficile, et que les agrandissements territoriaux de ce genre ne signifieraient pas nécessairement un accroissement de forces de la Monarchie. « Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des annexions, mais des garanties économiques pour l'avenir. »

Le ministre déclare ensuite que la Monarchie veut tout entreprendre pour amener dans les Balkans l'état de calme permanent. « En ce qui concerne la Serbie, nous savons que le désir de paix est très grand dans ce pays, mais qu'il est empêché de la conclure par les puissances de l'Entente. La Bulgarie doit obtenir certaines régions habitées par les Bulgares, mais nous ne voulons pas anéantir la Serbie, ni l'écraser. »

« Le comte Czernin continue en disant qu'il est faux que l'Allemagne ait fait des annexions dans l'est. L'anarchie léviniste a jeté les peuples hantrophes de la Russie dans les bras de l'Allemagne, les a poussés à rechercher, dans leur rapprochement avec les empires centraux, un refuge contre le terrible état de choses existant en Grande-Russie. »

« Il y a peu de temps, dit le ministre, nous étions prêts d'entrer en négociations avec les puissances occidentales, mais le vent a tourné subitement et, comme nous le savons de façon certaine, l'Entente a résolu d'attendre encore les événements parlementaires et politiques qui pourraient se produire chez nous et sur lesquels elle fonde l'espoir que la Monarchie serait bientôt sans défense. »

Le comte Czernin attaque ceux qui ont encouragé de l'intérieur l'espoir des ennemis, espoir qui prolonge la guerre. « Il faut éliminer ce poison, a-t-il dit ; alors la paix générale et honorable sera plus près que le public ne le croit. »

Le duc de Connaught à Athènes

Athènes, 3 avril. (Havas.) — Le duc de Connaught, oncle du roi d'Angleterre, est arrivé ce matin. Il restera demain au roi, en cérémonie solennelle, la décoration de l'Ordre du Bain.

Au gouvernement roumain

Bucarest, 3 avril. (B. C. V.) — Le chef du ministère roumain, M. Marghiloman, et le ministre des Affaires étrangères, M. Arion, sont partis pour Jassy.

SUISSE

Prisonniers de guerre

Lugano, 3 avril. Un nouveau train de prisonniers de guerre italiens tuberculeux est attendu pour le 10 avril prochain, au matin.

Etudiants suisses tessinois

Lugano, 3 avril. La réunion de vacances de la Lepontia, section cantonale tessinoise des Etudiants suisses, aura lieu à Bellinzona, dimanche, 7 avril. Il s'y trouvera de nombreux membres honoraires.

Calendrier

JEUDI 4 AVRIL

Saint ISIDORE DE SEVILLE

Saint Isidore fut le plus éminent des grands évêques espagnols du VI^e et du VII^e siècle, dont l'action civilisatrice sur les Visigoths fut si importante qu'ils ont été pour ainsi dire la nation espagnole, grâce surtout à l'admirable législation des célèbres conciles nationaux de Tolède, auxquels saint Isidore prit une si grande part. Il appartenait à une famille de saints ; il succéda à son frère, saint Léandre, sur le siège épiscopal de Séville ; son second frère, saint Fulgence, devint évêque de Carthagène ; sa sœur fut sainte Florentine. Cette famille de saints appartenait à la haute noblesse de Carthagène. On a appelé saint Isidore le dernier des Pères de l'Eglise. Le VIII^e concile de Tolède l'a proclamé « le grand docteur de son siècle et la gloire de l'Eglise. » Travailleur infatigable, il a beaucoup écrit. Son principal ouvrage, Le livre des étymologies, est une vaste encyclopédie qui résume toute la science de son temps. Saint Isidore y travailla presque toute sa vie, et, pour l'écrire, il dut dépouiller des bibliothèques entières. Le moyen âge a puisé largement dans cet ouvrage. Saint Isidore de Séville a été proclamé docteur de l'Eglise.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

31 mars. — Bapst, Antoine, fils d'Aloys, manœuvre de Saint-Ours, et de Gertrude, née Noth, rue des Forgerons, 202.

Thomet, Auguste, fils de Pierre, ferblantier, de Villarbenty, et de Marie, née Schaller, Planche supérieure, 276.

Décès

27 mars. — Allemand, née Gobet, Anne, épouse de Fridolin, de Ruttenen (Soleure), ménagère à Genève, 54 ans.

28 mars. — Auderon, née Fejchin, Cécile, épouse d'Antoine, de Chésozeloz, 51 ans, Gare, 12.

29 mars. — Macherel, née Pignolet, Cécile, veuve d'Albert, de Farvagny et Genève, ménagère à Genève, 77 ans.

30 mars. — Desjardins, Catherine, fille de Joseph, de Portbalan, 78 ans, Stalden, 9.

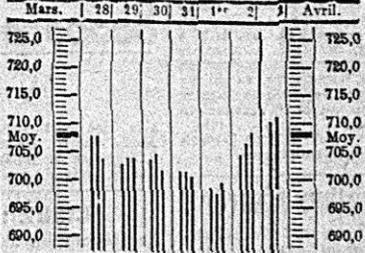
Publications nouvelles

Les Paraboles, illustrées par Eugène Burnand. Avant-propos par Eugène Melchior de Vogüé, de l'Académie française. Edition approuvée par Mgr l'évêque de Nancy et de Toul. Volume petit in-4°, avec 72 dessins à page pleine, dont 11 planches hors texte. — Paris, Librairie Berger-Levrault et Librairie Bloud et Gay. — Prix : Broché, 20 fr. — Relié en demi-maroquin, tête dorée, 30 fr. Les dessins des Paraboles de l'Evangile, interprétés par l'éminent artiste Eugène Burnand, sont des compositions d'un charme pénétrant. Procédant d'un art à la fois savant et poétique, elles offrent tout le réalisme des choses vues et recues, en même temps qu'elles rendent l'inspiration des évangiles profondément religieuse.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

De 3 avril

BAROMÈTRE



VERBODEN EN

Table with 2 rows of weather data for March 28 and 29, including temperature and wind direction.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 3 avril, midi. Ciel nuageux. Doux. Vent du sud-ouest. Situation encore peu stable.

Advertisement for 'Ecole LEMANIA' preparing students for Baccalauréats and Diplômes.

FRIBOURG

Election au Grand Conseil

Hier soir s'est tenue à Farvagny, sous la présidence de M. le juge de paix Ducrest, l'assemblée des délégués des communes du cercle de la justice de paix, convoquée pour désigner le candidat à la députation à présenter à l'assemblée des délégués du district, à Posieux. Quatre-vingt-deux délégués étaient présents. M. Ernest Weck, syndic de Fribourg, président du comité conservateur du district, et M. Chuard, président du Conseil d'Etat, assistaient à l'assemblée.

Après que divers orateurs de la contrée du Gilbloux et de la plaine eurent formulé leurs desiderata, on passa au vote.

Au premier tour de scrutin, M. Pacifique Chavaillaz, syndic d'Ecuylens, obtint 39 voix ; M. Henri Page, syndic de Rueyes-Saint-Laurent, 22, et M. Honoré Rolle, syndic de Farvagny-Grand, 21.

Au second tour, ce dernier rallia la majorité par 43 voix. M. Honoré Rolle sera donc présenté à l'assemblée des délégués des communes du district, qui aura lieu dimanche après midi, à Posieux.

Nos soldats à Colomber

L'école de sous-officiers 1/2 vient de se terminer. L'inspection, ainsi que celle des cadres de la prochaine école de recrues, a eu lieu hier, mardi, par le colonel Biberstein, commandant de la 2^{me} division.

Aujourd'hui s'ouvre l'école de recrues, composée de trois compagnies d'infanterie et d'une compagnie de mitrailleurs. Elle est sous les ordres du colonel Athétoz.

Les recrues du régiment 7, au nombre de 160, formeront la 1^{re} compagnie, commandée par le 1^{er} lieutenant Piller, adjudant du bataillon 16.

Les recrues neuchâteloises et bernoises formeront les compagnies II et III, tandis que les mitrailleurs des régiments 7, 8 et 9 sont groupés en une seule compagnie.

Souhaitons-leur un temps favorable et un bon service.

Mort au service de la patrie

Le conducteur Alexandre Savoy, d'Attalens, en service à Sion, avec la C^o 10 du train de landsturm, est mort, dimanche, à l'hôpital de Sion, des suites d'une pneumonie contractée sous les drapeaux.

Son corps, parti de Sion hier matin, sous la garde d'un détachement de la C^o 10, a été inhumé à Attalens, ce matin, mercredi, avec les honneurs militaires.

Alexandre Savoy était âgé de 34 ans. Il n'avait que des amis. C'était un brave homme, aussi bon citoyen que bon soldat. Il laisse dans le deuil une famille de cinq enfants.

Don anonyme

Un billet de 20 francs a été déposé comme don anonyme. L'autre jour, dans la boîte aux lettres de l'Office central d'assistance. Celui-ci

suffira-t-elle à donner une idée de la doctrine et des tendances, et à montrer la richesse des aperçus qui ont illustré chapitre après chapitre, et la diversité des problèmes que soulève une unique question, si précise, si restreinte qu'on la suppose dans son principe, lorsqu'on cherche le sens et la réponse en profondeur et non pas en surface. Les multiples aspects du problème de la personnalité humaine se présentent l'un après l'autre sous la plume du psychologue, et le principe d'explication, celui qu'il a emprunté à son illustre maître est assez fécond pour que les discussions de mots s'évanouissent comme des nuées au soleil matinal et que la réalité des choses apparaisse, plus simple, portant en elle-même sa force d'évidence et de démonstration. Le pouvoir des mots est tel qu'il suffit à brouiller les notions les plus claires et à faire perdre le fruit de résultats que l'on considèrerait comme définitifs, mais le pouvoir des idées est plus fort encore, quand ces idées sont justes et exprimées dans une langue appropriée à leur noblesse et à leur vertu éducative.

P. G.

Publications nouvelles

C. A. Loosli. Influences étrangères en Suisse. Detachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel.

Livre sincère, sans doute, mais qui, en dénonçant les influences étrangères, ne devrait avancer que des faits précis, pour ne pas donner à l'étranger, par des généralisations fâcheuses, un prétexte à prétendre que la Suisse n'est pas neutre.

L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIC

L'amour dont Francis Maillefeu avait donné la preuve en l'épousant, était-il ce sentiment, noble et fort autant qu'immuable et profond; ou une femme prise de meilleur de son orgueil, de son courage et de sa confiance?

Cet amour ne s'appelait-il pas simplement, strictement, caprice égoïste? Si d'héritier des Maillefeu, libre et riche, avait choisi une fille pauvre et ignorée, n'était-ce pas pour s'assurer qu'elle lui demeurerait subordonnée et méritable?

Ces mobiles occultes d'un apparent désintéressement, Eva était capable de les démêler, aujourd'hui qu'elle connaissait mieux le caractère de ce garçon impulsif, gâté par la fortune et par l'exercice prématuré du pouvoir. Et, à ces considérations qui froissaient sa délicate susceptibilité, la fierté de la jeune femme se cabrait d'un sursaut, lui révélant, en elle-même, une force concentrée, capable de véhémence.

Et ainsi, en son boudoir tendu de soieries à fleurs, Mme Maillefeu, portant à son cou et à ses doigts des bijoux de grand prix, se représentait plus amèrement que jamais, la pénurie de son lot, la futilité d'une vie dispersée, fatigante et vaine... Ah! le bonheur, plein et savoureux, de la petite maman à la voiture blanche!

Les trilles aigus d'une sonnerie dans le fumoir rompirent cette méditation orageuse. Le téléphone marchait donc, à l'écoute des prévisions de Francis? La jeune femme se dirigea vers l'appareil, et répondit à l'appel: ALG!

— Ah! M. Maillefeu? Ne se trompait-elle pas?... Cette voix cassée par la distance et les vibrations de l'instrument, ressemblait au timbre de M. Servain? Cependant, par raison d'économie, la villa Fortunio n'était pas abonnée au téléphone. Pour qu'on se servît de l'appareil d'un voisin, il fallait une cause pressante. Intriguée, la jeune femme demanda, afin de préciser son soupçon: — Qui réclame M. Maillefeu?

La brimée, qui couvrait la voix lointaine, s'éclaircit un peu. — C'est toi-même qui me réponds, Eva! Es-tu mieux, mon enfant?

— Mieux? répéta-t-elle, étonnée, mais je n'ai pas été malade. Comment avez-vous pu le supposer?... — Ton mari, ce matin, m'avait dit que tu étais fatiguée, souffrante.

— Comment, vous aviez communiqué avec Francis, ce matin? Je l'ignorais! Et c'est l'inquiétude qui te ramène au téléphone, ce soir, pauvre cher papa! Rassurez-vous tous! Je suis très bien portante!

— Ah! tant mieux! c'est assez de sujets d'affliction! Mais nous avions craint que la lettre où Geo te relatait notre malheur ne t'eût porté un coup!

— Une lettre? Je ne l'ai pas reçue encore! Mais quel malheur m'y annoncez-vous? Partir vite de grâce? Maman!

— Oui! fit la voix fragile, tombant tout à coup, c'est bien la pauvre maman qui est en question! Depuis longtemps sa santé nous tourmentait... Nous l'avons décidée à une consultation sérieuse... Hier, une opération a été jugée nécessaire et immédiate... Nous l'avons conduite à la maison de santé, ce matin même. C'est de là que j'ai pensé à t'avertir... On pourra te transmettre ainsi des bulletins fréquents et directs...

Eva jeta le cri qu'elle réprimait jusque-là à grand-peine.

— Oh! cela me suffirait si! Il faut que je la voie... avant l'opération... Mon Dieu! Et j'ai ignoré cette chose lamentable! Quand a lieu l'opération?

— Après-demain! — Je ne vous laisserai pas seuls! Je vais partir... dès ce soir, s'il est possible! Comptez sur moi!

— Merci! chevrotait la pauvre voix, du fond de l'éloignement. Ce fut le dernier mot distinct. Le téléphone devint muet. Eva, rendue à la solitude, sentit le tournoiement du délire dans son cerveau, où se heurtaient les révélations foudroyantes de ces dernières secondes.

Mais promptement, ces incohérences se coordonnaient, s'enchaînaient en une suite logique. La jeune femme, vacillante, hésita encore devant l'évidence. Une idée subite la fit se muer vers le meuble Empire où Francis serrait ses cigares, et qui lui servait de bureau à la maison.

Elle explora, sans résultat, d'une main agitée, un tiroir qui baillait négligemment. Puis elle tureta, dans le fracas de l'élegante corbeille à papier, incrustée de broderie et de vieilles gra-

nures. Tout à coup, parmi les débris de lettres et de cartes lacérées, Eva découvrit l'indice qu'elle cherchait: un fragment d'enveloppe où se reconnaissait l'écriture de Geo!

Son intuition ne l'avait donc pas égarée! Sa suspicion n'était pas une présomption injurieuse envers son mari, mais prenait une forme de vérité accablante! Francis avait confié la lettre adressée à sa femme.

Et pourquoi commettait-il cet indigne abus? Quelle excuse à cette sorte d'escroquerie morale, plus coupable qu'un vol matériel, au regard de tout homme loyal et probe?

Pourquoi? Sans aucun effort, elle discernait les calculs troubles de Francis. Il savait bien qu'Eva, une fois instruite de la situation critique, ne se laisserait retentir par aucune considération, et que tous les autres intérêts lui paraîtraient secondaires et puérils... Et pour qu'elle ne manquât pas la fête du lendemain, pour qu'elle y gardât une place qui lui était enviée, il avait essayé de lui dissimuler le danger de sa mère, les alarmes des siens.

Sa vanité de snob, dépassant les limites de l'absurde, le poussait à assumer une responsabilité presque criminelle! N'exposait-il pas une fille à perdre la consolation sacrée du devoir rempli, et peut-être les bénédictions suprêmes d'une mourante aimée?

Un froid d'agonie pénétra Eva jusqu'aux moelles, à cette appréhension. Et son âme se révolta aussitôt en un transport, violent comme un mouvement de haine. Son mari lui fit horreur. Il venait de donner les preuves convaincantes de son insensibilité, de sa perfidie, de sa duplicité. Elle ne lui pardonnerait jamais

les fautes procédés dont il avait usé à son égard.

Elle se rappela, avec une ironie écorchée, les mensonges misérables dont Francis avait tenté de la bercer, avant de partir. Sans doute, ne sortait-elle pas absolument tranquille! Mais, la lettre en poche, à peu près certain que le bonheur ne déléguerait pas ce soir, il avait remis au lendemain le soin de trouver d'autres ruses pour déjouer les complications nouvelles.

En dépit de ces précautions et de ces fraudes, la vérité poignante s'était fait un chemin et avait atteint son but. Et la femme que le mari avait laissée paisible, lisant sous la lampe, se dressait maintenant, animée d'une énergie insoupçonnée, soulevée par l'indignation.

« Nul n'est tenu d'obéir à un maître reconnu maléfisant. » Elle croyait voir cette sentence, en traits de feu, se multiplier autour d'elle.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Le Major Davel, par Th. Aubert, Sonor, S. A., Genève, éditeurs. Th. Aubert a eu la très heureuse idée de réunir, sous le titre de *Républiques suisses*, un certain nombre d'épisodes puisés dans notre histoire nationale et choisis de telle façon que chacun d'eux ait donné matière à un récit captivant en même temps qu'à une étude de l'évolution des idées démocratiques dans notre pays. L'écrivain, austère, tel qu'à l'idée directrice de l'ouvrage de M. Aubert, et le *Major Davel*, le premier fascicule qui en est publié, nous fait très nettement cette double intention.

Offices anniviersaire pour le repos de l'âme de
MONSIEUR Théodore CORBOUD
Préfet de la Broye
aura lieu à Fribourg, à l'église du Collège, mardi 9 avril, à 8 1/2 heures, et à Estavayer, samedi 13 avril, à 8 heures.

R. I. P.
Société de gymnastique de Belfaux
Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur cher et regretté collègue
Monsieur Eugène Bariswyl
membre actif
qui auront lieu à Belfaux, jeudi 4 avril, à 9 h.

R. I. P.
Transports funèbres à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins à Rue de l'Université et bureaux à Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 369.
Couvres mortuaires - Articles funéraires
Clerges, etc.

On demande pour tout de suite une ouvrière-couturière
Offres sous P 1842 F à Publicitas S. A., Fribourg.

GOVERNANTE
pour le Portugal
On demande, pour dame de santé délicate, qui doit se rendre en villégiature en Portugal, gouvernante suisse, de 25 à 30 ans, catholique, sérieuse, de bonne apparence, distinguée bien élevée, bonne santé, excellentes références, et disposée à rendre des services de 1^{re} femme de chambre.
Ecrire sous W 11169 L Publicitas S. A., Lausanne.

Situation assurée!
Le soussigné ouvrira incessamment des cours de
PÉDICURE
pour l'obtention d'un diplôme. S'adresser à M. Ch. Tschuppât, pédicure diplômé, Lausanne. 1855

On demande à acheter bon chien courant
bon lauréat, si possible franc du nez.
S'adresser sous P 1493 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Maison
à vendre, quartier du Bourg, dix chambres au soleil, balcon, 2 cuisines, buanderie, dépendances, eau, gaz, électricité.
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg sous P 1873 F.

Renouvellement du Brevet:
1. *Maquet et Plot: Cours de langue française, grammaire, troisième degré.* Prix: 2 fr. 55.
2. *Pensées de Joubert.* Reproduction de l'édition originale avec la Notice historique de l'frère de Joubert. Introduction et notes par Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg. Prix: 1 fr. 45.

En vente à la Librairie catholique, FRIBOURG.

ANTIQUITÉS
Je suis toujours acheteur d'objets d'art ancien tels que: fourneaux en catalans peints en plusieurs couleurs différentes, je payerai jusqu'à deux milles francs les belles pendules; collections d'armes, porcelaines, fayence, objets bronze, étains, instruments de musique à cordes, clavecin, tableaux, gravures du 17^{me} et 18^{me} siècles, argenterie, orfèvrerie, tabatière en argent, bonbonnières, monnaies, bibliothèques de vieux livres et modernes, meubles en tous genres.
Je payerai au plus haut prix au comptant. Discretion absolue. Prière d'écrire à Casimir ULDRY, à Esmonds, canton de Fribourg (Suisse). 1646

Partout
LUY COCKTAIL à base de Vin du Valais
L'apéritif par excellence du Café du Gd. Pont, Sion
Le litre: 5 fr. franco contre remboursement, avec 10 cigares souvenirs du Valais. 512 S 1853

Broderie de Saint-Gall
Grands et nouveaux choix de broderies en tous genres. Robes, blouses et lingerie pour dames et enfants. Banc au marché samedi et foire.
P 1898 F 1843
Se recommande, M^{me} Emile DAQUET, Théâtre, rue des Bouchers, 116.

Vin de fruits
garanti pur, avec 6° d'alcool; marchandise claire, de qualité supérieure, à vendre en gros, à très bon compte. Disponible: 10,000 kg. P 3124 L 1857
Casse 6854, RENENS-LAUSANNE
Téléphone 84.56

A LOUER
à la Rue de Lausanne, appartement de 3 pièces, ainsi qu'une grande chambre non meublée.
S'adresser A. MURITH, magasin de couronnes mortuaires, Rue du Lycée. 1318

LISEZ:
La Révolution russe vue par une Française, par Margyite Markovitch (M^{me} Aurélie de Nery) Fr. 4.20
EN VENTE
à LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, 38, Fribourg

A VENDRE
trois grands perçoirs pour fontainiers, à l'état neuf. A la même adresse, on demande un char pour une ou deux vaches.
S'adresser sous P 1910 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
mille kg. de betteraves. S'adresser à Ulrich Bossler, au puits Neyruz. 1812

Machines à écrire
Encore un joli choix en stock à des prix modérés. Tables pour machines à écrire à des prix sans concurrence.
Achat. Echange. Réparation et entretien des machines à forfait. 1846
Louis Borloz, 21, rue de l'Hôpital, Fribourg.
ON DEMANDE
pour tout de suite ou date prochaine à convenir
appartement
bien éclairé, non meublé, de 3 à 4 pièces, 1^{er} étage si possible, situé entre les Places et la Gare. 1814
Offres sous P 1890 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Achat de matières Or - Argent - Platine
Vieux dentiers
Léon DUBOIS
Essayeur-Juré
succ. de A. Perrin-Brunser
LA CHAUD-DE-POIDS
55, Léopold-Robert, 55.

Domestique de maison
sobre et bien recommandé, connaissant intérieur et jardinage
demande place.
Offres sous P 1817 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Bonne sommelière
est demandée dans un café de Bulle. 1850
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 644 B.

LOCAL
On demande à louer pour le 1^{er} mai prochain un local ou chambre non meublée mais indépendante, situé au rez-de-chaussée ou premier étage et pouvant servir comme salle de lecture.
Adres. les offres à la Société Suisse des Commerçants, Section de Fribourg. 1813

A LOUER
rue de Romont, bel appartement, 5 chambres, cuisine, dépendances, balcons. 1862
S'adresser sous P 1355 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
2 belles chambres meublées 1^{er} étage, 39, rue de Lausanne, Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite, un bon valet et un charretier. Bon gage. Vie de famille. 1840
S'adresser sous P 1899 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Pour la campagne on demande
UNE FILLE
honnête pour aider au ménage et servir au café. 1834
Adresser les offres sous initiales C. Z. poste restante, Romont.

On demande tout de suite
une honnête fille
pour faire le ménage et aider au café. 1730
S'adresser sous P 1773 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
bonne fille
pour tout faire et aider au café. S'adresser sous P 1874 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
logements de 3 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.
S'adres. chez M. H. Hegg-Moos, Avenue du Midi, 17.

A LOUER
pour le 25 juillet, le magasin avec arrière-magasin et dépendances, et, évent. appartement, maison N° 9 Grand' rue. 1622
S'ad. à M. Klein, coiffeur.

A LOUER
pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, appartements de 3, 4 et 5 chambres et mansarde, avec tout le confort moderne. 949
S'adresser à M. Cimma, ferblantier, Pérolles.

A VENDRE
sur le canton de Genève
grande campagne
de 70 posses genevoises, avec grande dépendance et maison d'habitation. 1830
Pour tous renseignements, écrire Ernest Boymond, Planles-Ouates, (Genève).

D^r H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à **PAYERN**, tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographes
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

VEZENDE VOS CHEVAUX
pour l'abattage et ceux abattus d'urgence directement à la
Boncherie Chevaline Centrale
Louve, 7 LAUSANNE Louve, 7

qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantage: garantie d'abattage et prix convenu payé comptant, sans avals. Si nécessité, arrivée par camion-autom.
Téléph. Jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

Vermouth Olande
déliéux, avec siphon très fin filtrant à base de plantes et jus de fruits. Envoi par poste de 1 lit. comme essai. 1504
Clovis BENEVEY, Fribourg, Concessionnaire.

PUISSANT DÉPURATIF du sang
Ferment pur de raisins des Pays Chauds
préparé par Hl. Burmann, à la Claire, Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.
Seuls dépositaires p^r Fribourg: **Grande Pharm. Centr.** Bourghnecht et Gottrau.

Magasin de cigares
à louer, rue principale à Fribourg. S'ad. par écrit sous P 1807 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Belle chevelure
Plus de pellicules. Plus de chute. Plus de calvitie. Grd. flac. Fr. 4.50 Petit » 2.50
C. rembours. Disc. Engadina, 2, Lugano (suisse).

Peter, Caillet, Kohler
Chocolats suisses, S. A., La Tour-de-Peilz, près Vevey
Messieurs les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale ordinaire
pour le vendredi 5 avril 1918, à 3 1/2 h. de l'après-midi LA TOUR-DE-PEILZ (salle du Conseil communal, bâtiment scolaire, Station de chemin de fer) Tour-de-Peilz.

ORDRE DU JOUR:
1. Lecture du rapport du Conseil d'administration et de celui MM. les Commissaires-Vérificateurs;
2. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports;
3. Répartition du compte de profits et pertes et fixation de dividende.
Les cartes d'admission à cette assemblée seront délivrées, à dépot des titres, du 26 mars au 4 avril, par les maisons de banque suivantes:

LAUSANNE: Banque Fédérale, S. A. Société de Banque suisse. Union de Banques suisses. Brandenburg & C^{ie}. Edmond Chavannes, Morel, Chavannes.
VEVEY: Banque fédérale, S. A. Banque William Cuenod Cuenod, de Gautard S. A. Union Financière. Chenevier. Paccard & C^{ie}. Banque de l'Etat de Fribourg.

FRIBOURG: Banque de l'Etat de Fribourg. Bureau ouvert dès 2 1/2 h, pour l'établissement de la feuille de présence. Le bilan, le compte de profits et pertes, et le rapport de MM. les Commissaires-Vérificateurs sont déposés dès le 27 mars 1918, à siège social, à la Tour-de-Peilz, près Vevey, où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance sous justification de leur qualité. P 31132 L 1670
Vevey, le 21 mars 1918. Le Conseil d'Administration.

VINS - CIDRE
d'Italie, rouge, 1^{er} choix
Cidre du pays, extra, encore à bas prix
On prête les fûts
S'adresser tout de suite à la maison 1856
Maurice GUGGENHEIM, Morges

Je fus abasourdi
quand je dus acheter, l'hiver passé, du bois pour la confection de bardeaux. Mais, malgré le prix exorbitamment haut du bois, j'ai confectionné une grande quantité de bardeaux que j'offre à vendre. Sur désir, je fais aussi des toits entiers en bardeaux avec tout le matériel nécessaire. Travait à tâche ou à la journée.
Dépôt à Fribourg: Jean Ding, Planche inférieure, 254; Ernest Michel et Paul Mayer, matériaux de construction. Dépôt du district de la Broye: Guillaume Roggo, albergeries, à Montet.
Prix modérés
Se recommande, **Jos. Bariswyl, coupeur et commerce de bois, à Ried, près Planfeyon.**

Guerison des HERNIES sans opération
Bern, Wallgasse, 4, le mercredi soir, de 7 à 9 heures, le jeudi matin, de 7 1/2 à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 21 ans. 6518
Méd. D. E. STEFFEN, Baden.

Livraisons de bétail pour l'armée
Jeudi 4 avril, à 10 heures du matin, à Bulle, et vendredi 5 avril, à 1 heure de l'après-midi, à Fribourg.

Domaine à vendre
à Vuarnet, près Tatroz (Veveyse), propriété de 20 posses terrain de première qualité, en plein rapport. Grand verger, beau bâtiment d'exploitation, eau à la cuisine, four à pain, 2 caves voutées, 2 tables, remise avec fontaine, pont de décharge, grand eroux à purin avec pompe.
Cette propriété est attenante à la laiterie et à proximité de la ligne Palézieux-Châtel. P 1909 F 1851-427.
Pour voir et traiter, s'adresser à **Fernand FERRIARD, à Vuarnet.**

Les Assurances agricoles
DANS LE
CANTON DE FRIBOURG
par D^r Théodat BUCLIN
LIVRE PREMIER: Les assurances spécialement et exclusivement agricoles.
LIVRE SECOND: Les assurances générales appliquées à l'agriculture.
In-8° de XX-226 pages
Prix: 3 fr. 50
En vente aux Librairies Saint-Paul, 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.